

Réunion du groupe thématique Agriculture, Forêt, Loisirs

Focus : Agriculture et élevage en zones humides

Lundi 16 décembre 2024

Table des matières

Les copilotes de l'action 14 vous présentent leurs avancées.....	2
Sarah Mihout (Scopela) : 14c pâturage et gestion du risque parasitaire.....	2
Mélanie Bordier (FMA) : 14a Réseau national élevage en milieux humides	3
Silène Levoir Levillain (CDAF) : 14b Outiller les acteurs agricoles pour la préservation des milieux humides	3
Echange sur les thèmes à approfondir pour la fin du Plan et pour préparer la suite	4
Accès au foncier et remembrement.....	4
La mise en place de la BCAE 2.....	5
Comment déployer les connaissances et intéresser les éleveurs	5
Aires d'alimentation de captage et zones humides.....	5
Rôle des zones humides dans les territoires	5
Table ronde – Les paiements pour services environnementaux.....	6
Temps d'échange	7
Séquences actualités des zones humides.....	8
La Base de données drainage	8
Le lancement du LIFE Biodiv – Volet prairies	8
Actualités et points d'alerte libre	9
Liste des participants	10

La présentation utilisée lors de cette journée est accessible via [ce lien](#).

Pour plus d'informations sur le [PNMH 4](#) et le [Groupe thématique agriculture, forêt, loisirs](#).

Introduction de la journée par Luc Servant (CDAF) et Bruno Bessaguet (FMA) → Les milieux humides sont une richesse dans le cadre du changement climatique

Les copilotes de l'action 14 vous présentent leurs avancées

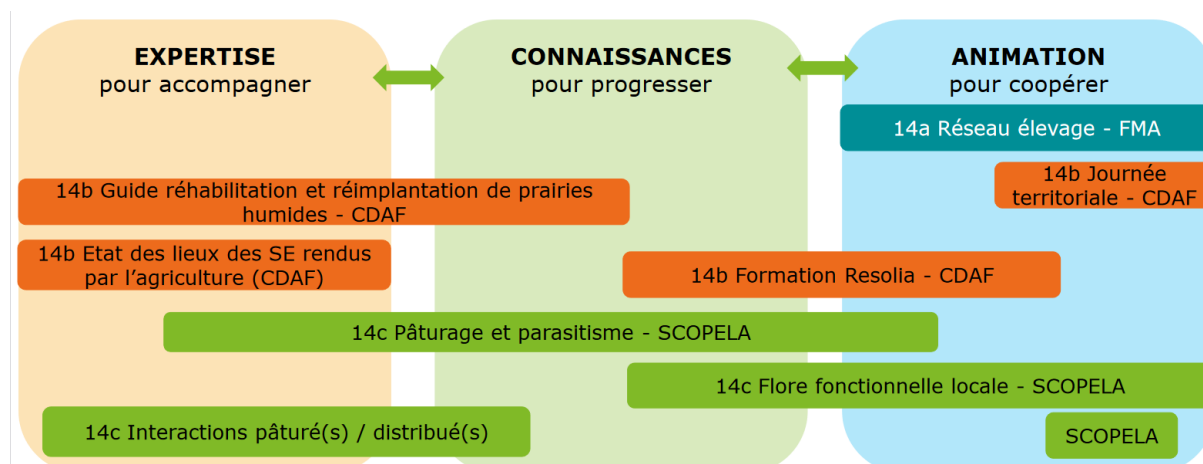


Figure 1 – Les trois sous-actions de l'action 14 replacées dans les trois dimensions de la valeur par l'usage

Sarah Mihout (Scopela) : 14c pâturage et gestion du risque parasitaire.

SCOPELA a une démarche de travail articulée selon 4 objectifs : enrichir le champ des connaissances, apporter un cadre de raisonnement commun, rendre actionnable les connaissances, transférer les connaissances.

Présentation de trois actions principales de Scopela (*détaillées dans la présentation*) :

- **Pâturage et parasitisme**
 - Plus on diminue la sensibilité des troupeaux, plus on limite l'utilisation d'antiparasitaire et donc leur impact sur l'environnement ;
 - Valoriser les plantes en tant qu'aliment santé pour diminuer l'impact du parasitisme ;
 - Sarah Mihout est dans le comité de thèse du projet PRAIDIV piloté par Sébastien Couvreur (ESA Angers) sur la limitation des intrants médicaux grâce aux prairies.
- **Flore fonctionnelle locale**
 - Trame méthodologique développée en milieu humide mais applicable à tous les milieux.
 - Une transcription pédagogique des outils créés est en cours afin de pouvoir les diffuser à d'autres publics comme les lycées agricoles.
- **Interactions pâturés/distribués**

Question sur l'enjeu de recrutement des agriculteurs → SCOPELA n'a pas de problème de recrutement car le bouche à oreille fonctionne très bien.

SCOPELA a pour vocation d'accompagner les agriculteurs vers l'autonomisation dans les prises de décision et de les aider dans l'adaptation de leur système d'exploitation. Ils ont deux objectifs : **rentabilité économique et plaisir au travail**

Les formations SCOPELA ne sont pas ouvertes pour l'instant aux conseillers (ou alors que s'ils viennent avec un agriculteur). Cependant ils sont en train de définir un parcours de montée en compétences pour les techniciens sur 2 ans avec des temps en visio et sur le terrain en partenariat avec l'agence de l'eau Artois-Picardie. → **Recrutement en 2025 d'une personne en charge de l'enseignement agricole (prof et élèves) chez SCOPELA**

Dans le cadre du PMAZH, l'IDELE est partenaire de SCOPELA pour accompagner l'enseignement agricole dans la diffusion de la méthode Pâtur'Ajuste dans les Hauts-de-France. Il y a déjà eu un TP réalisé et encadré par deux enseignants du lycée agricole du Paraclet sur cette méthode (cf. article [Réso'Them](#)).

Mélanie Bordier (FMA) : 14a Réseau national élevage en milieux humides

Dans la continuité du PNMH 3, il avait été identifié le besoin de fédérer les acteurs et améliorer la mutualisation des connaissances.

Objectifs du réseau national :

- Identifier et recenser les acteurs et leurs actions/projets
- Renforcer les collaborations et les dynamiques entre acteurs
- Valoriser les pratiques et les métiers autour de l'élevage « à l'herbe » auprès des futur.e.s éleveurs et éleveuses, les élus et les politiques

Actions réalisées :

- Développement et mise en ligne de la plateforme
- Réponse à l'AAP Casdar « Démultiplication » (non retenu) → FMA travaillera à une V2 à partir de janvier 2025 pour un dépôt en décembre 2025. Ils étudient la possibilité d'ouvrir le projet à d'autres partenaires et territoires.

Les perspectives :

- Le réseau est encore à la recherche d'un nom attractif, à vos idées !
- N'hésitez pas à créer votre fiche acteur et à enregistrer vos projets et actions
- Projet d'organisation d'un colloque national sur le Pastoralisme en 2026, les structures intéressées sont invitées à se manifester

Silène Levoir Levillain (CDAF) : 14b Outiller les acteurs agricoles pour la préservation des milieux humides

Présentation de 3 actions phares :

- **Journée territoriale**

- Organisation d'une journée similaire en juin 2025 → Si vous avez des territoires à mettre en avant n'hésitez pas
- **Création d'une formation sur la valorisation des prairies humides**
- **Guide des techniques de réhabilitation et réimplantation de prairies humides**
 - Enquête au sein du GTh AFL et du réseau Chambres pour identifier les personnes intéressées pour participer aux travaux. → Lors de la réunion Elodie TEXIER (MTE), Sarah Mihout (SCOPELA), Eric Kerneis (INRAE) et Brigitte Beciu (FNAB) se sont proposés pour être ajouté au groupe de travail

Echanges et remarques

- Proposition d'un thème autour du foncier et de l'installation en zones humides pour la journée territoriale. → Exemples intéressants en marais Breton sur la dynamique d'installation notamment des femmes installées hors cadre familial
- Concernant le guide de réimplantation de prairies humides
 - Il faut faire le lien entre le guide et le Règlement restauration de la Nature et la restauration des cours d'eau
 - Le CNPF demande à participer aux travaux s'il est question de gestion d'accrus ou de liens avec les espaces boisés
 - SCOPELA précise qu'un travail est en cours sur la reconstitution d'un couvert herbacé. La fiche technique vient d'être publiée.
 - Ressource intéressante : <https://www.vegetal-local.fr/nos-actualites/guides-et-outils-autour-des-vegetaux-sauvages-et-locaux>
 - L'ADASEA du Gers mène des travaux sur la recréation de prairies à flore naturelle avec le CBN du Gers et notamment de prairies humides et inondables avec comparaison de différentes techniques. Les résultats paraîtront en 2025. En parallèle, le CBN PMP et l'INRAE de Toulouse mènent une étude sur l'évolution des couverts de prairies créées via les MAEC et la majorité des prairies étudiées sont inondables ou humides.

Echange sur les thèmes à approfondir pour la fin du Plan et pour préparer la suite

Accès au foncier et remembrement

- Il faut travailler avec les conseillers installations CA et faire en sorte que les SAFER soient impliquées.
- Il faudrait envisager un démembrement par opposition au remembrement. Les outils sont disponibles, il faut juste les utiliser pour remettre des territoires sous propriété des collectivités et ainsi expérimenter.
- Prendre en compte la politique des structures (CDOA) qui est définie régionalement, et où l'élevage et les ZH ne sont pas une porte d'entrée

Projet intéressant : PAT sur Rochefort Océan pour lequel l'élevage est une priorité et dont un des partenaires est la SAFER.

La mise en place de la BCAE 2

- Le projet de mise en œuvre de la BCAE 2 en France est en cours d'examen par la commission européenne. Après les espoirs suscités par la création de cette BCAE 2 dans la nouvelle PAC, on ne peut qu'être déçus par le manque d'ambition pour sa mise en œuvre, qui est fortement restreinte sur notre territoire et ne va permettre du tout de renforcer au niveau souhaité la protection des zones humides.

Luc Servant :

- Difficultés de revenus pour les agriculteurs et concurrence en lien avec les importations (Mecosur). Cette BCAE n'est pas un recul mais une mesure supplémentaire pour les préserver.
- Expliquer qu'il y a encore une contrainte supplémentaire liée aux aides PAC, est compliqué sur le terrain dans le contexte actuel.

Comment déployer les connaissances et intéresser les éleveurs

- Pour ne pas utiliser l'entrée des surcoûts avec les agriculteurs il faut des chiffres sur les valeurs des végétations naturelles ;
- L'axe de travail sur les cultures est aussi très important à traiter en milieu humide. SCOPELA ouvre sa démarche aux cultures avec une expérimentation intitulée Cultur'Ajuste dans le Nord-Pas-de-Calais (PNR Caps et marais d'Opale). En parallèle, ils lancent une expérimentation sur les sols prairiaux visant - à partir d'une meilleure connaissance des interactions entre le sol, les végétations, les troupeaux et les pratiques - à proposer une démarche réflexive pour piloter l'évolution de ses sols au service de ses objectifs.

Aires d'alimentation de captage et zones humides

- Il pourrait être intéressant de se concentrer sur les AAC qui concentrent les enjeux eau et ZH. Selon une étude du CEREMA, une majorité des animateurs de captage ignore l'existence d'une ZH sur l'aire d'alimentation.
- Le MASAF (bureau du foncier) avait conduit des travaux sur les AAC et les ZH mais ils sont depuis longtemps à l'arrêt. → A relancer ?

Rôle des zones humides dans les territoires

- En Hauts-de-France, débat sur la **modernisation de l'élevage**, en lien avec les banques et filières agroalimentaires et porté par la Région
- La question de fond c'est « quelle ruralité on veut pour demain » ? → La **mission CGAER IGEDD actuelle est l'occasion de valoriser les atouts des prairies**

- Travaux de la **Commission Mixte Inondation** sur les protocoles en cas d'inondations et redirection sur les zones agricoles. → Réflexion sur l'aménagement du territoire avec les ZH existantes pour minimiser les impacts des inondations sur les productions agricoles
 - Etangs de France est étonné de ne pas avoir été associé aux travaux.

Table ronde – Les paiements pour services environnementaux

Intervenant.e.s :

- Thibaut BARBET – Agence de l'eau Seine Normandie
- Marie DEVILLE – PNR Cotentin-Bessin
- Jean ROUSSELOT – WWF France
- Animation : Silène LEVOIR LEVILLAIN – CDAF

Introduction sur les PSE agence de l'eau par Thibaut B.

Quelles sont les thématiques porteuses pour développer des PSE dans les territoires ?

Marie D. : Le PSE du PNR est une expérimentation suite à l'AMI de l'AESN. La démarche est entrée par l'axe biodiversité et enjeu eau potable et préservation des ZH. Le territoire sélectionné est en dehors du zonage MAEC. Premiers contrats en octobre 2021, avec 20 fermes engagées, 2 grosses coopératives laitières et 500ha de zones humides. Le choix a été fait de ne pas étendre le PSE pour déjà suivre les 20 exploitations. La clé de la mobilisation c'est de travailler avec des acteurs connus sur le territoire comme le PNR car ce sont des structures plus accessibles que des structures comme la DDTM.

Jean R. : Le WWF est propriétaire d'un tiers de la RNN de Chérine. Le WWF a monté un PSE avec 24 propriétaires de plans d'eau, cela représente 71ha en 2023. L'objectif est de limiter les pratiques intensives, une liste de pratiques à mettre en place ou arrêter est proposée au propriétaire qui définit un cahier des charges à la carte avec WWF.

Thibaut B. : Le rôle de l'Agence est plutôt de convaincre les collectivités et de les accompagner dans la prise de risque.

Quels sont les freins à la mise en place des PSE dans les territoires ?

Marie D. : Nouveauté du dispositif pour le financeur et le financé. L'incompatibilité des PSE avec l'AB. L'incompatibilité des MAE et des PSE.

Jean R. : Identifier les fonds privés. Recruter des propriétaires satisfaisants. Regard porté sur les ONG par certaines entreprises.

Quelles sont les perspectives pour vos différents projets ?

Thibaut B. : Les PSE ont vocation à être pérennisés dans les 12^{èmes} programmes. Il faut repenser le régime d'aide sur la durée car les nouveaux PSE vont se surajouter à ceux déjà existants. De manière générale, les enveloppes sont à la hausse pour les PSE (sauf LB pour des besoins de financement des MAE), cependant le taux de co-financement sera à la baisse.

Marie D. : On est dans un flou sur la pérennité de la démarche.

Jean R. : Objectif de développement du label Bas Carbone (LBC) tourbière en partenariat avec la Fédération des CEN. Faire des liens avec le projet BUFFER +. Développement du mécénat d'entreprise. Partenariat avec la CA Drôme (200 km²) et les Pays-de-la-Loire (80 km²) pour la mise en place du [logiciel MAELIA](#) sur les bassins versants.

Temps d'échange

AC3A – Comment rassurer les agriculteurs sur les entreprises qui financent les projets ?

- Il ne faut pas construire le PSE seul, le mieux étant que l'agriculteur soit déjà impliqué dans la chaîne de valeur de l'entreprise.
- Concernant la durabilité des investissements ce n'est pas forcément plus fragile que les fonds publics.

CNPF – Demande plus de précisions sur l'étude CGAAER sur les PSE forestiers.

- Les forêts sont un angle mort des Agences de l'eau car il n'y a pas souvent de représentant de la filière dans les CA
- *Si vous souhaitez un accès à l'étude n'hésitez pas à la demander à Silène Levoir Levillain (silene.levoirlevillain@apca.chambagri.fr)*

FNAB – Les PSE financent-ils le changement de pratiques ou les pratiques déjà en place.

- Les deux à la fois.
- Les éleveurs qui souscrivent voient une vraie reconnaissance de leur travail, en particulier ceux qui sont exclusivement à l'herbe.

Comment est contrôlée l'atteinte ou non des objectifs du PSE ?

- La difficulté dans le cas du PNR Cotentin-Bessin c'est que le PNR fait à la fois l'accompagnement, le paiement et le contrôle.
- Dans le cadre du WWF le contrôle se fait sous la forme d'une visite durant laquelle les animateurs aident sur l'étang et comptent les poissons.

OFB – Quel est votre avis sur d'autres démarches comme Epiterre piloté par la FNSEA. Quel est le lien fait avec la CSRD ?

- Une étude est en cours avec Vertigo Lab pour étudier le lien avec la CSRD et se poser la question des indicateurs à créer
- Précisions Claire Lemouzy sur le projet Epiterre : PSE seulement dans le cas de compensation écologique. Permet d'adopter un cahier des charges sur mesure. Pas de financeurs trouvés sur les ZH car enjeu perçu comme difficile.

Les SAGE peuvent-ils être des relais pour les PSE ?

- Pour l'AESN ce n'est pas forcément une possibilité car tout le territoire n'est pas couvert par un SAGE. Après cela reste envisageable mais ce n'est pas la priorité car actuellement la mobilisation se fait plutôt par les collectivités ou les PNR.
- L'échelle de SAGE est souvent trop grande

Et dans les autres agences de l'eau ?

- Agence de l'eau Adour-Garonne : En AG l'évaluation du dispositif est aussi positive. Il y a une volonté de l'améliorer et de le proposer aux collectivités dans le cadre du 12^{ème} programme.
- Agence de l'eau Artois-Picardie : PSE en cours d'élaboration avec « Pour une agriculture du vivant » avec un montage financier innovant puisqu'il s'agit d'un cofinancement public (AEAP) et privé (McCain).

Séquences actualités des zones humides

La Base de données drainage

Intervenant : Pierre CAESSTEKER (OFB)

- Webconférence → Très bien accueilli par les acteurs (Chambres, OFB, Etat...)
- Dictionnaire validé avec le GT SANDRE
- Point sur la définition du drainage : on parle de réseau hydrographique c'est-à-dire des drains enterrés, des entrées/sorties d'eau en réseau etc. → On ne prend en compte que ce qui est validé par la DDT
- Il reste encore à trancher également la question du format d'import et d'export.

Echanges et remarques :

- Luc Servant : Les Chambres n'ont pas forcément la donnée à disposition. Il y a une difficulté pour les drainages anciens où les agriculteurs n'ont pas forcément la mémoire des ouvrages existant ou non. → La loi indique qu'il faut apporter la preuve que le drainage existe depuis avant 1993.

Le lancement du LIFE Biodiv – Volet prairies

Intervenante : Florence MOESCH (Fédération des PNR)

3 acteurs 3 niveaux de travail → national = OFB / territorial = FPNRF / régional = Sidam

Objectif général : contribuer au maintien et à la restauration des prairies permanentes et des services environnementaux associés dans les territoires d'aires protégées en (re)donnant de la valeur aux prairies permanentes

5 axes :

- Capitaliser les expériences des Parcs en matière de préservation des prairies permanentes
- Diffuser des outils et méthodes de préservation des prairies au sein du réseau des aires protégées et au-delà

- Répliquer et faire monter en puissance les actions des Parcs sur la préservation des prairies, notamment par la mobilisation de moyens financiers
- Contribuer au suivi national des prairies permanentes (pilotage OFB-CBN)
- Montrer le rôle des prairies permanentes et améliorer leur prise en compte dans les décisions des agriculteurs, des citoyens-consommateurs, des collectivités et des décideurs

Actualités et points d'alerte libre

CBN Franche-Comté : en Franche-Comté le PAR a prévu une mesure d'interdiction de retournement des prairies en ZH basé sur la cartographie BCAE 2 qui était à venir. Or il n'y a aucune zone soumise à la BCAE2 sur le territoire au final ce qui rend le PAR également inapplicable.

AE Artois-Picardie : Pourquoi l'harmonisation des méthodes d'inventaires des ZH n'a jamais fait partie des travaux d'un précédent PNMH ?

- Il y a eu un vrai travail de fond du FMA sur le sujet. Ces travaux vont d'ailleurs se concentrer maintenant sur les zones blanches où il n'y a pas de cartographie dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Conclusion des travaux par Bruno BESSAGUET

Liste des participants

Nombre de participants total : 38

- Dont présentiel : 27
- Dont visio : 1

Nom	Prénom	Structure	Signature
AGREIL	Cyril	SCOPELA	Visio
ARDUINO	Lorenzo	SNPN	Présentiel
BAGAGEM	Sophie	Forum des Marais Atlantiques	Présentiel
BARBET	Thibaut	Agence de l'eau Seine Normandie	Présentiel
BARBIER BOURGEOIS	Anne	SNGTV	Visio
BECIU	Brigitte	FNAB	Présentiel
BESSAGUET	Bruno	Forum des Marais Atlantiques	Présentiel
BOILLET	Juliette	CDAF	Présentiel
BORDIER	Mélanie	Forum des Marais Atlantiques	Présentiel
BRAY	Laurine	Agence de l'eau Artois-Picardie	Présentiel
BRIAND	Baptiste	FNSEA	Visio
CAESSTEKER	Pierre	Office Français de la Biodiversité	Présentiel
CAMUSET	Philippe	SNGTV	Présentiel
COÏC	Bastien	Ramsar France	Présentiel
CONIL	Catherine	MTEECPR/CGDD/SDPPD3	Présentiel
DALBIN	Dominique	MASA/DGER/Réseaux thématiques	Visio
DEVILLE	Marie	PNR Marais du Cotentin et du Bessin	Présentiel
FERRERE	Ghislaine	MTEECPR/DEB	Présentiel
FIQUEPRON	Julien	CNPF – Ile-de-France	Visio
GISBERT	Manon	CEN Franche-Comté / Pôle milieux humides BFC	Visio
KERNEIS	Eric	INRAE	Visio
LACHATER	Hugo	AC3A	Présentiel
LEMOUZY	Claire	ADASEA 32 / Imagin'Rural	Visio
LEVOIR LEVILLAIN	Silène	CDAF	Présentiel
LONGA	Stéphanie	Conservatoire du littoral	Présentiel
MANGEAT	Marc	CBN Franche-Comté	Visio
MARECHAL	Xavier	Etangs de France	Présentiel
MIDENA	Carla	MASAF/DGPE	Visio
MIHOUT	Sarah	Scopela	Présentiel
MOESCH	Florence	FPNRF	Présentiel
MZALI	Lilia	INRAE	Présentiel

OSWALD	Anne	DGAMPA / BAQUA	Présentiel
ROUSSELOT	Jean	WWF France	Présentiel
SALMON	François	Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)	Présentiel
SERVANT	Luc	CDAF	Présentiel
TARDIVON	Sophie	MASAF	Présentiel
TESSEYRE	Dominique	Agence de l'eau Adour-Garonne	Visio
TEXIER	Elodie	MTEECPR/DEB	Présentiel